



## Compte rendu du conseil municipal du 24 Avril 2018

Présents : C.GALILEI, R. SALEMBIER, JF. LACROIX, JM. GARNIER, JM. DURDILLY, B. BOURBON, AM. LLOMBARD, R. MAYNARD.

Absents excuses : S. CORGIER pouvoir donné à R. SALEMBIER, S. VIGNON pouvoir donné à B. BOURBON, G. Charpin pouvoir donné à AM LLOMBARD, M. DUCROS pouvoir donné à C. GALILEI, Y. MOREAU

Absent : S. KASPRZYK

Secrétaire de séance : B. BOURBON.

\*\*\*\*\*

**Modification de l'ordre du jour : 1 délibération ajoutée, 1 délibération annulée**

**Ordre du jour :**

- 1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10/04/2018 + délibérations n° 13 et 14 du 20 mars 2018
  - 2/ Délibération pour demande d'une subvention au FSIL (Fonds de Soutien de l'Investissement Local) pour les travaux de rénovation énergétique dans le cadre des travaux de l'extension du commerce multi-activités (logement + cabinet médical)
  - 3/ Délibération pour demande d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets avec le Département pour la mise en accessibilité des sanitaires à l'Auberge des Sapins
  - 4/ **(Délibération annulée)** Délibération pour demande d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets avec le Département pour l'achat d'un ordinateur à la bibliothèque
  - 5/ Délibération pour acquisition des parcelles de terrains à l'indivision Corgier pour régularisation de l'impasse du Penin
  - 6/ Délibération pour acquisition et cession de terrain à la Ternose suite à la vente des maisons de l'OPAC
  - 7/ **(Délibération ajoutée)** Délibération pour demande d'une subvention au FSIL (Fond de Soutien de l'Investissement Local) pour la mise en accessibilité des sanitaires et l'entrée de l'Auberge des Sapins
- Auberge des Sapins  
Questions diverses.

\*\*\*\*\*

**1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10/04/2018 + délibérations n° 13 et 14 du 20 mars 2018.**

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

**2/ Délibération pour demande d'une subvention au FSIL (Fonds de Soutien de l'Investissement Local) pour les travaux de rénovation énergétique dans le cadre des travaux de l'extension du commerce multi-activités (logement + cabinet médical).**

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention dans le cadre du « FSIL » pour les travaux de rénovation énergétiques dans le cadre des travaux de l'extension du commerce multi-activités. Elle rappelle au conseil municipal le projet d'extension du commerce multi-activités suite au bon fonctionnement depuis son ouverture en septembre 2017.

Il convient de remplacer le système de chauffage du logement du commerce et du cabinet médical situé dans le bâtiment dans le cadre de la rénovation énergétique.

Le projet global prévoit une dépense prévisionnelle de 126 100,70 euros, le coût de la mise en place des chaudières à condensation hybride avec pompe à chaleur est de 17 167,40 euros. Le montant sollicité par la commune auprès du FSIL s'élève à 3 433,48 euros dans le cadre de la rénovation énergétique.

Madame Le Maire demande au conseil de l'autoriser à déposer une demande d'une subvention au FSIL pour des travaux de rénovation énergétique. Elle demande au conseil municipal de l'autoriser à signer tous documents s'y référant.

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

**3/ Délibération pour demande d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets avec le Département pour la mise en accessibilité des sanitaires et de l'entrée à l'Auberge des Sapins.**

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet avec le Département.

Elle explique au conseil municipal le projet de mise en accessibilité des sanitaires et de l'entrée de l'Auberge des Sapins dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé pour les ERP.

Il convient de créer un passage surélevé au droit de l'accès au restaurant et de créer un sanitaire pour usagers de fauteuils roulants et personnes à mobilité réduite dans le restaurant.

Le projet prévoit une dépense prévisionnelle de 72 100 € (entrée : 4240, 00 €, sanitaires et nouvel accès au sous-sol : 55860,00 €, frais architecte Nathalie Cinquin et bureau de contrôle : 12 000,00 €).

Le montant sollicité auprès du Département par la commune est de 43 260 € dans le cadre de l'accessibilité des équipements publics aux personnes à mobilité réduite.

**PLAN DE FINANCEMENT :**

<b>Subvention DEPARTEMENT 60%</b>	43 260,00 €
FSIL	18 025,00 €
Autofinancement communal	10 815,00€

72 100,00 euros

Madame Le Maire demande au conseil de l'autoriser à déposer une demande d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets avec le Département du Rhône pour la mise en accessibilité des sanitaires de l'Auberge des Sapins. Elle demande au conseil municipal de l'autoriser à signer tous documents s'y référant.

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

**4/ Délibération pour demande d'une subvention dans le cadre de l'appel à projets avec le Département pour l'achat d'un ordinateur à la bibliothèque.**

**Délibération annulée, considérant que le montant de l'achat ne justifie pas de demande de subvention.**

Suite au débat en conseil, il a été validé l'achat d'une unité centrale seulement pour 450,00 euros HT, dans l'attente de la prise de compétence par la COR de l'informatisation au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En prévision : achat d'un ordinateur portable et sécurisation de la mise à disposition du WIFI public dans les normes réglementaires.

\*\*\*\*\*

**5/ Délibération pour acquisition des parcelles de terrains à l'indivision Corgier pour régularisation de l'impasse du Penin.**

Madame le Maire explique que l'indivision Corgier est propriétaire de terrains situé au Penin, cadastrés sections B448, B 451 et B 455. Les terrains concernés définissent l'assiette de l'impasse du Penin qui est entretenue depuis des années par la commune. Suite à un accord antérieur, la commune décide d'acquérir les terrains à l'indivision Corgier pour un euro symbolique. Cette transaction permettra de régulariser cette situation et permettra aussi de mettre à jour le tableau unique de classement de voirie. Madame Le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer un acte notarié pour l'acquisition des parcelles B448, B451 et B 455 et de l'autoriser à signer tous documents s'y référant.

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

**6/ Délibération pour acquisition et cession de terrain à la Ternose suite à la vente des maisons de l'OPAC.**

Madame le Maire explique que, suite à la vente des maisons de l'OPAC du Rhône à la Ternose, il convient de régulariser par acte notarié l'acquisition à titre gratuit des parcelles AB 366 (parking et bande de terrain le long des maisons soit 318 m<sup>2</sup>) et AB 367 (bande de terrain soit 28 m<sup>2</sup>) et de céder gratuitement la parcelle AB 370 (superficie de 42 m<sup>2</sup>) à l'acquéreur de la maison sur la parcelle AB 374.

Madame Le Maire demande au conseil de l'autoriser à signer un acte notarié pour régularisation de l'acquisition des parcelles AB 366 et AB 367, à titre gratuit, et de la cession de la parcelle AB 374, à titre gratuit. Elle demande au conseil municipal de l'autoriser à signer tous documents s'y référant.

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

**7/ Délibération pour demande d'une subvention dans le cadre du FSIL pour la mise en accessibilité des sanitaires et de l'entrée à l'Auberge des Sapins.**

Madame le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention dans le cadre du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local).

Elle explique au conseil municipal le projet de mise en accessibilité des sanitaires et de l'entrée de l'Auberge des Sapins dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé pour les ERP.

Il convient de créer un passage surélevé au droit de l'accès au restaurant et de créer un sanitaire pour usagers de fauteuils roulants et personnes à mobilité réduite dans le restaurant.

Le projet prévoit une dépense prévisionnelle de 72 100 euros. (Entrée : 4 240, 00 €, sanitaires et nouvel accès au sous-sol : 55 860,00 €, frais architecte Nathalie Cinquin et bureau de contrôle : 12 000,00 €).

Le montant sollicité par la commune est de 18025,00 euros dans le cadre de mise en accessibilité des équipements publics aux personnes à mobilité réduite.

La dépense sera imputée en section d'investissement.

**PLAN DE FINANCEMENT :**

Subvention DEPARTEMENT	43 260,00 euros
<b>FSIL 25%</b>	<b>18 025,00 euros</b>
Autofinancement communal	10 815,00 euros
	<hr/>
	72100,00 euros

Madame Le Maire demande au conseil de l'autoriser à déposer une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets avec le Département du Rhône pour la mise en accessibilité des sanitaires de l'Auberge des Sapins. Elle demande au conseil municipal de l'autoriser à signer tous documents s'y référant.

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

Auberge des Sapins : Mme le Maire reçu un courrier du liquidateur le 16 avril 2018. Mme le Maire négocie le rachat du lot de matériel, afin que le commerce puisse rouvrir rapidement.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 29 mai 2018  
19 juin 2018, à confirmer

Le Maire  
Christine GALILEI

